Vue d’ensemble

Face à la crise, le diplôme protège du chômage et favorise l'accès à la formation continue

*Daniel Martinelli, Claude Minni**

Le niveau de formation des jeunes a beaucoup progressé au cours des années 1990, suite à une forte hausse du nombre de bacheliers et à des poursuites d'études massives dans le supérieur. La réforme de la voie professionnelle dans le secondaire à la fin des années 2000 ne s'est pas encore traduite par une nouvelle hausse du niveau de formation des jeunes. Ce niveau est stable depuis le début des années 2000 et à l'issue de la formation initiale, 70 % des jeunes possèdent aujourd'hui le baccalauréat ou un diplôme du supérieur. L'insertion professionnelle des jeunes reste très inégale selon leur niveau de formation. Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes actifs diplômés de l'enseignement supérieur sont près de cinq fois moins souvent au chômage que ceux qui ont au plus un brevet des collèges. La crise a affecté le taux de chômage des jeunes qui est brutalement remonté en 2009. En 2012, un à quatre ans après leur sortie de formation initiale, le taux de chômage des jeunes possédant au plus le brevet est très élevé (47 %). Les jeunes diplômés du supérieur ont encore un taux de chômage relativement modéré (10 %).

Le salaire des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, qui progressait depuis le début des années 2000, a baissé en euros constants à partir de 2010. Ils perçoivent par ailleurs des salaires nettement plus élevés que ceux du secondaire.

Face aux inégalités d'insertion professionnelle en début de vie active, la formation continue peut constituer une deuxième chance. Toutefois, les chômeurs accèdent moins souvent à la formation que les actifs en emploi. Parmi les actifs en emploi, la formation professionnelle concerne plus souvent les plus diplômés : 67 % des diplômés du supérieur long suivent une formation pour raisons professionnelles au cours d'une année contre 26 % seulement des non-diplômés. Le volume d'heures de formation par salarié est stable ces dernières années ainsi que le nombre de diplômes délivrés en formation continue.

À la rentrée 2011, 14,9 millions d'élèves, d'étudiants et d'apprentis étaient inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé de France (hors Mayotte). Le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis représente ainsi 23 % de la population. Parmi les inscrits dans le système éducatif, 6,7 millions sont élèves du 1er degré (maternelle au CM2), 5,7 millions étudient dans le second degré (collèges, lycées) et 2,4 millions dans le supérieur. Parmi les élèves du secondaire et du supérieur, 436 000 sont apprentis : 313 000 dans le secondaire et 123 000 dans le supérieur, soit un peu plus de 5 % des effectifs dans chacun des cas. Les effectifs scolarisés évoluent en

* Claude Minni, Dares ; Daniel Martinelli, Insee.

fonction de la démographie et des taux de scolarisation des élèves, étudiants et apprentis. Après la période du baby-boom entre 1946 et 1973, les naissances ont baissé en 1974 et 1975 puis se sont maintenues ensuite à un niveau nettement plus bas jusqu'en 1995. L'effet de la démographie sur les effectifs scolaires a donc été négatif de la seconde moitié des années 1970 aux années 1990. Avec l'augmentation du nombre de naissances à partir de 1995, l'impact de la démographie est redevenu positif.

À la rentrée 2011, alors que 12 % des enfants de 2 ans (génération 2009) sont scolarisés, les taux de scolarisation sont proches de 100 % entre 3 et 15 ans. Ils baissent progressivement à partir de l'âge correspondant à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans). Un peu plus de 2 jeunes sur 3 sont scolarisés à 18 ans, 1 sur 2 à 20 ans, 1 sur 4 à 23 ans et moins de 1 sur 10 à 26 ans. En maternelle, l'accueil des enfants de 3 et 4 ans s'est généralisé au cours des années 1970 et 1980 et depuis 1990 tous les enfants sont scolarisés à ces âges. L'accueil des enfants de 2 ans dépend souvent des places disponibles et, avec la reprise démographique, le taux de scolarisation à 2 ans a baissé à partir de 2003.

Au total, la durée moyenne de scolarisation en 2012 d'un enfant inscrit en première année de maternelle est estimée à 18,2 années[1]. Elle est plus élevée chez les filles (18,4 années) que chez les garçons (18,0 années) car, en moyenne, les filles poursuivent des études supérieures plus longues que les garçons. Cet écart entre filles et garçons est constant depuis le début des années 2000.

Enseignement secondaire : la réforme de la voie professionnelle devrait accroître durablement la proportion de bacheliers professionnels

La voie professionnelle a été profondément rénovée à partir de la rentrée 2009. La filière préparant au BEP en 2 ans après la classe de 3e, avec poursuite vers le bac professionnel en 2 ans, a été progressivement supprimée au profit d'une préparation directe du baccalauréat professionnel en 3 ans après la 3e. Le baccalauréat professionnel se prépare donc désormais sur la même durée que les baccalauréats généraux et technologiques. Le CAP préparé en 2 ans a, pour sa part, été maintenu. 21 % des diplômés d'un CAP en 2011 ont poursuivi leurs études en bac pro.

La réforme de la voie professionnelle a eu pour première conséquence un gonflement ponctuel des effectifs de candidats au bac pro aux sessions 2011, 2012 et 2013, du fait de l'arrivée simultanée de candidats issus des BEP et de la nouvelle filière professionnelle. À partir de 2014, cette réforme devrait avoir pour conséquence une hausse durable du pourcentage de jeunes qui passent le baccalauréat professionnel. En effet, avant la réforme de la voie professionnelle, seuls 50 % à 55 % des élèves de deuxième année de BEP poursuivaient vers un baccalauréat professionnel ou technologique. Au total, on a compté 142 000 candidats au bac pro en 2011 et 183 000 en 2012 contre 93 000 en 2010.

Toutes filières confondues, la proportion de bacheliers dans une génération atteint 73 % en 2013, en augmentation de 11 points depuis 2008, après avoir stagné plusieurs années (*figure 1*). 38 % des membres de la génération obtiennent un baccalauréat général (+ 4 points par rapport à 2008), 20 % un bac pro (+ 8 points) et 16 % un bac techno (– 1 point). L'accès au baccalauréat, et surtout au type de baccalauréat, dépend fortement de l'origine sociale. En 2012, 74 % des jeunes nés entre 1985 et 1989 possèdent un bac général lorsque leur père est cadre, contre seulement 27 % lorsque leur père est ouvrier ou employé. Pour le baccalauréat professionnel, le résultat est inversé (respectivement 6 % et 17 %), tandis que pour le baccalauréat technologique ces proportions sont proches (environ 12 %).

1. Cette durée est celle qui serait observée pour une génération fictive qui aurait à chaque âge (à partir de la première année de maternelle) les taux de scolarisation observés à la rentrée 2011 (année scolaire 2011-2012).

1. Proportion de bacheliers dans une génération

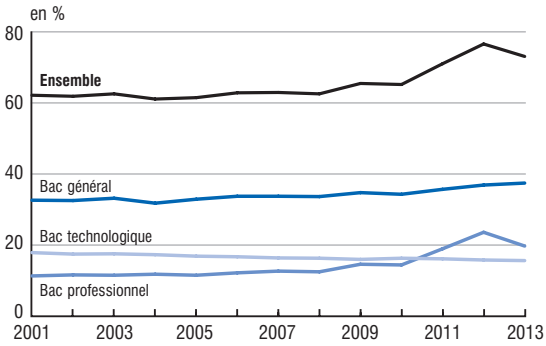

Champ : France.
Lecture : selon les résultats provisoires de la session du baccalauréat de 2013, la proportion de bacheliers professionnels dans une génération est de 19,9 %.
Note : il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Cette proportion est obtenue en calculant pour chaque âge le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge en en faisant la somme de ces taux par âge. Les années 2011, 2012 et 2013 sont provisoires.
Sources : Depp, Insee.

En 2012, 28 % des élèves de CAP ou bac pro sont apprentis. La part des apprentis dans la filière professionnelle est globalement stable depuis 2001. Elle est en nette hausse sur longue période parmi les élèves préparant un diplôme de niveau CAP (52 % d'apprentis en 2012 contre 29 % en 2001). La part des apprentis recule en revanche depuis quelques années parmi les jeunes qui préparent un bac pro ou un brevet professionnel (17 % d'apprentis en 2012, contre près de 30 % en 2008).

Enseignement supérieur : développement de l'apprentissage et des effectifs des grandes écoles

En 2012, comme en 2000, près de 100 % des bacheliers généraux et 84 % des bacheliers technologiques poursuivent des études dans l'enseignement supérieur. L'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels, bien qu'il se soit développé, n'atteint que 48 % en 2012. Le type d'études poursuivies dans le supérieur, ainsi que les chances de succès varient fortement selon le type de baccalauréat. 80 % des bacheliers professionnels se dirigent vers les sections de techniciens supérieurs. Un sur deux obtient ensuite un BTS. Les chances de réussite des bacheliers professionnels à l'université sont très faibles, seuls 3 % de ceux qui s'engagent dans ces études obtenant une licence en 3 ans contre 35 % des titulaires d'un baccalauréat général. Alors que les bacheliers généraux représentent un peu plus d'un bachelier sur deux, ils constituent 95 % des entrants en classes préparatoires aux grandes écoles, environ 80 % à l'université (hors IUT) ainsi que dans les différentes écoles du supérieur. Toutes séries du baccalauréat confondues, l'échec au cours des premières années d'études supérieures reste élevé. Près de 20 % des entrants dans l'enseignement supérieur n'y obtiennent pas de diplôme.

Au cours des années 1990 et 2000, le nombre d'étudiants étrangers a beaucoup augmenté dans le supérieur (12 % des effectifs en 2012, contre 9 % en 1991). Toutes nationalités confondues, les études supérieures se font de moins en moins souvent à l'université (59 % des étudiants à la rentrée 2012 contre 65 % à la rentrée 2000). Depuis le début des années 2000, les écoles d'ingénieurs, de commerce et les écoles paramédicales et sociales accueillent de plus en plus d'étudiants. Chacun de ces types d'écoles regroupe 5 à 6 % des effectifs d'étudiants en 2013. En lien avec cet essor, la part de l'enseignement privé s'est accrue.

Si la part des apprentis parmi les élèves du secondaire est stable depuis dix ans, l'apprentissage se développe dans le supérieur, ceci à tous les niveaux. Au total, à la rentrée 2011, les apprentis sont au nombre de 123 000 dans le supérieur, soit près de deux fois plus qu'en 2005 et six fois plus qu'en 1995.

Le niveau de diplôme atteint par les jeunes est stable au cours des années 2000

Parmi les jeunes sortis de formation initiale entre 2009 et 2011, 42 % sont diplômés du supérieur, 42 % sont diplômés du secondaire et 16 % n'ont pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges (*figure 2*). La hausse récente du nombre de bacheliers professionnels entre 2009 et 2011 ne se traduit pas encore par une hausse globale du niveau de formation. Au sein des diplômés du supérieur, ceux qui ont au moins une licence sont un peu plus nombreux parmi les jeunes sortis entre 2009 et 2011 (27 %) que parmi ceux sortis entre 2002 et 2004 (25 %). La réforme LMD (licence-master-doctorat) a entraîné une forte baisse des sorties aux niveaux Deug et maîtrise pendant la seconde moitié des années 2000. Avec la réforme de la voie professionnelle dans le secondaire, la proportion de sortants titulaires d'un diplôme de niveau bac s'est accrue entre 2009 et 2011 par rapport à la période 2002-2004 (28 % contre 23 %). Cette hausse s'est réalisée au détriment des sorties au niveau CAP ou BEP.

Les jeunes filles restent nettement plus diplômées que les jeunes hommes. Entre 2009 et 2011, 47 % achèvent leur formation initiale avec un diplôme du supérieur (+ 10 points par rapport aux jeunes hommes). Seules 11 % des jeunes femmes sortent du système éducatif sans diplôme (– 9 points par rapport aux jeunes hommes). Les spécialités de formation diffèrent selon le sexe, à tous les niveaux d'études : les filles ont plus souvent un diplôme des services, du secteur médical et social ou du domaine « lettres et sciences humaines ».

2. Sortants de formation initiale selon l'année de sortie, le sexe et le diplôme le plus élevé

en %

	2002 à 2004			2009 à 2011		
	Ensemble	Hommes	Femmes	**Ensemble**	Hommes	Femmes
Doctorat, DEA, DESS, master	**8**	7	8	**12**	10	15
Écoles supérieures	**6**	7	5	**5**	4	7
Licence, maîtrise	**11**	8	14	**10**	10	9
Diplôme du supérieur long	**25**	**22**	**27**	**27**	**24**	**31**
Diplôme d'études universitaires générales	**1**	1	1	**0**	0	0
BTS, DUT ou équivalents	**14**	13	15	**12**	12	11
Paramédical et social	**3**	1	5	**3**	1	5
Diplôme du supérieur court	**18**	**15**	**21**	**15**	**13**	**16**
Baccalauréat général	**8**	7	9	**9**	8	10
Baccalauréat technologique, professionnel ou assimilé	**15**	15	16	**19**	19	19
Baccalauréat ou équivalent	**23**	**22**	**25**	**28**	**27**	**29**
CAP BEP ou équivalent	**18**	**21**	**15**	**14**	**16**	**13**
Brevet seul	**6**	7	5	**7**	8	6
Aucun diplôme	**10**	13	7	**9**	12	5
Brevet ou aucun diplôme	**16**	**20**	**12**	**16**	**20**	**11**
Ensemble sortants de formation initiale	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Champ : France métropolitaine.
Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Dares.

L'insertion des jeunes dépend de leur niveau de formation et de la conjoncture économique

Depuis le développement d'un chômage structurel au cours des années 1970, l'insertion des jeunes est devenue plus difficile. Les jeunes ont vu leur durée d'accès à l'emploi augmenter. En 2012, seuls quatre jeunes sur dix travaillent un mois après la fin des études, les deux tiers au bout d'un an et les trois quarts après trois ans. Cet accès progressif à l'emploi a pour conséquence un taux de chômage élevé en début de vie active. Ainsi, 20 % des actifs ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans (actifs récents) sont au chômage en 2012, contre 8 % de ceux qui ont plus de dix ans d'ancienneté (*figure 3*). Le taux de chômage atteint 47 % en 2012 chez les actifs récents

non diplômés qui connaissent une insertion lente et difficile. Les débutants sans diplôme sont en majorité des garçons issus de milieux défavorisés (voir *dossier* « Origine et insertion des jeunes sans diplôme » de cet ouvrage). Le taux de chômage n'atteint en revanche que 10 % pour les jeunes diplômés du supérieur. Il se situe à un niveau intermédiaire pour les titulaires de CAP, BEP ou baccalauréat (24 %). Les écarts selon le niveau de diplôme sont beaucoup moins marqués pour les actifs plus anciens.

3. Chômage, sous-emploi et emplois temporaires en 2012 selon l'ancienneté, le sexe et le diplôme

en %

	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale			Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale		
	Taux de chômage	Taux de sous-emploi	Part des emplois temporaires	Taux de chômage	Taux de sous-emploi	Part des emplois temporaires
Hommes	21,4	6,0	29,9	7,6	2,4	5,9
Femmes	19,4	13,3	35,1	8,1	7,4	8,0
Diplôme du supérieur	10,3	5,8	26,3	4,2	2,5	4,6
Bac, CAP, BEP ou équivalent	24,1	13,2	38,0	7,4	4,8	6,9
Brevet des collèges, CEP ou pas diplômés	46,9	17,5	46,5	12,9	7,6	9,7
Ensemble	**20,4**	**9,6**	**32,5**	**7,8**	**4,8**	**6,9**

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi 2012.

Du fait de l'importance des emplois temporaires, la situation des jeunes sur le marché du travail est très sensible aux fluctuations de la conjoncture économique. Le taux de chômage des actifs récents a ainsi plus augmenté que celui des actifs plus anciens entre 2008 et 2009 (*figure 4*). Inversement, le taux de chômage des actifs récents a diminué entre 2010 et 2011 alors que celui des actifs plus anciens est resté stable. Au total, entre 2008 et 2012, le taux de chômage des actifs récents a augmenté de 6 points, contre 2 points pour les actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté.

4. Taux de chômage selon la durée écoulée depuis la fin des études et le diplôme, de 1978 à 2012

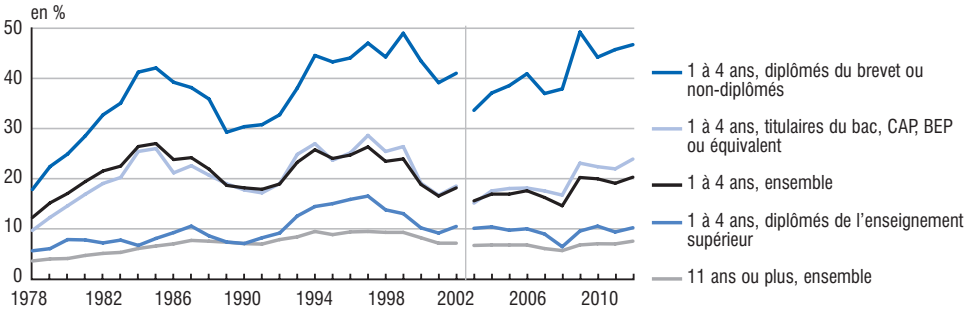

Champ : France métropolitaine.
Lecture : en 2012, 24,1 % des actifs diplômés du 2e cycle du secondaire ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont au chômage.
Note : la mise en place de l'enquête emploi en continu en 2003 entraîne une rupture de série.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Lorsqu'ils ont un emploi, 10 % des actifs récents sont en situation de sous-emploi en 2012, taux en augmentation depuis 2008 : ils sont le plus souvent employés à temps partiel mais souhaitent travailler davantage et le peuvent. Le taux de sous-emploi est deux fois plus élevé parmi les actifs récents que chez ceux qui ont achevé leur formation initiale depuis plus de dix ans. Par ailleurs, un tiers des actifs récents en emploi ont un contrat temporaire (mission d'intérim, CDD, contrat aidé), contre seulement 7 % au-delà de dix ans d'ancienneté. En matière d'emplois temporaires, la tendance de moyen terme n'est pas très nette depuis une dizaine d'années. En 2012, la part des emplois temporaires est proche de celle de 2000 pour les actifs récents comme pour les plus anciens.

Au sein des actifs récents, taux de sous-emploi et part des emplois temporaires diminuent lorsque le niveau de diplôme augmente. En 2012, parmi les jeunes non-diplômés qui ont un emploi, 18 % sont en sous-emploi et 47 % ont des emplois temporaires. Parmi les jeunes diplômés du supérieur, ces taux n'atteignent respectivement que 6 % et 26 %.

Depuis 2006, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes en début de vie active. L'écart en faveur des jeunes femmes atteint 2 points en 2012. Les jeunes femmes ont un niveau de diplôme plus élevé que leurs homologues masculins. Elles bénéficient du développement du secteur tertiaire où elles sont très présentes. Si les femmes sont un peu moins souvent au chômage que les hommes en début de vie active, celles qui travaillent sont plus souvent en situation de sous-emploi (13 % contre 6 % pour les hommes) ; les jeunes femmes ont aussi plus de contrats temporaires (35 % contre 30 % pour les hommes).

Afin de faciliter l'insertion professionnelle des moins de 26 ans, de nombreuses mesures pour l'emploi ou au titre de la formation professionnelle s'adressent à ce public. Fin 2012, 644 000 emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans relèvent de contrats aidés ou d'aides à la formation (apprentissage, formation en alternance). Cela représente 25 % de l'ensemble des emplois dans cette classe d'âge contre 30 % à la fin des années 1990. Pour l'ensemble des actifs occupés, seul un emploi sur trente est concerné. Dans le secteur marchand, les contrats aidés destinés aux jeunes concernent principalement des formations en alternance : contrats d'apprentissage et de professionnalisation (23 % des emplois des moins de 26 ans fin 2012, soit 584 000 personnes). Dans le secteur non marchand, avec la disparition du dispositif des emplois jeunes, le nombre de jeunes en contrat aidé a beaucoup diminué entre 2000 et 2008 (de 163 000 à 30 000). Il s'est ensuite légèrement redressé suite au développement des mesures en réponse à la crise de 2008 et, fin 2012, 49 000 jeunes de moins de 26 ans sont concernés.

Les jeunes ne tirent que partiellement profit de leur niveau élevé de formation

À niveau de formation équivalent, les générations les plus anciennes occupent des emplois plus qualifiés, ce qui reflète en partie les déroulements de carrière. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur court, 60 % des actifs récents occupant un emploi ont un poste de cadre ou une profession intermédiaire en 2012 (*figure 5*), contre 72 % plus de dix ans après la fin des études. Parmi les titulaires de CAP et de BEP, 46 % des actifs récents qui travaillent sont

5. Part de cadres et professions intermédiaires selon le niveau de diplôme

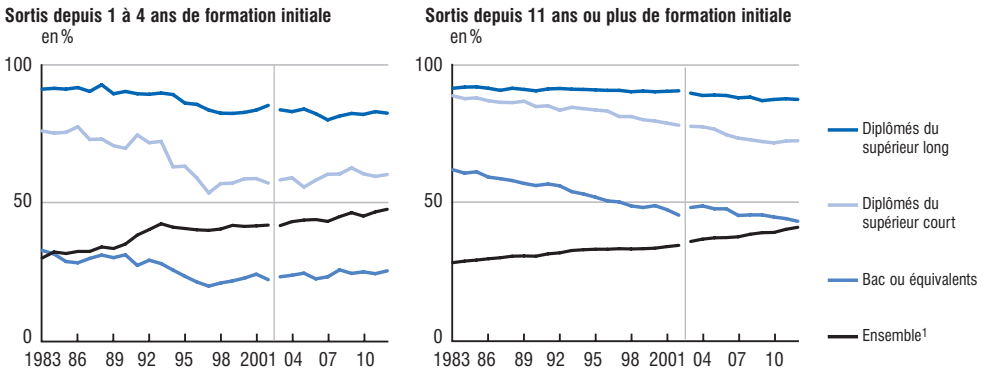

1. Cette catégorie comporte tous les débutants quel que soit leur niveau de formation. Les courbes concernant les titulaires de CAP-BEP et les sans-diplôme ne figurent pas dans ce graphique car ces niveaux de formation débouchent très rarement sur des professions intermédiaires ou des emplois de cadres.
Champ : France métropolitaine.
Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a une rupture de série à partir de 2003.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

employés ou ouvriers non qualifiés, contre seulement 24 % parmi les générations ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans.

Toutefois, tous niveaux de formation confondus, les actifs récents occupent des emplois en moyenne plus qualifiés que leurs aînés. En 2012, parmi les actifs occupant un emploi, 48 % sont cadres ou occupent une profession intermédiaire parmi les débutants contre 42 % parmi la population ayant terminé ses études depuis plus de dix ans. Le niveau d'études élevé des débutants compense leur faible expérience professionnelle.

À niveau de formation donné, le niveau de qualification des emplois occupés par les jeunes a cessé de baisser depuis le début des années 2000. En revanche, pour les générations plus anciennes sur le marché du travail, à niveau de formation donné, la part des emplois qualifiés a poursuivi sa baisse.

Le salaire médian en euros constants, tous temps de travail confondus, a suivi la même tendance que le niveau des emplois occupés jusqu'à 2009 (*figure 6*). Il a progressé chez les débutants comme chez leurs aînés, tous niveaux de formation confondus jusqu'à cette date. Il a ensuite stagné à partir de 2010 du fait de la crise économique, toutes anciennetés et tous niveaux de formation confondus. À chaque niveau de formation, le salaire réel médian baisse ou stagne entre 2010 et 2012, chez les débutants comme parmi les personnes plus expérimentées. Chez les débutants, ce sont surtout les diplômés de l'enseignement supérieur qui ont vu leur salaire médian baisser entre 2010 et 2012 (– 4 %). Malgré cette baisse, les jeunes diplômés du supérieur long conservent en 2012 un salaire médian (1 770 euros nets mensuels, tous temps de travail confondus) nettement supérieur à celui des diplômés du supérieur court (1 450 euros), lui-même supérieur à celui des jeunes bacheliers (1 220 euros). Chez les débutants, le salaire médian des bacheliers est proche de celui des titulaires de CAP ou de BEP (1 200 euros). Les jeunes peu diplômés perçoivent un salaire médian de 1 100 euros, proche du niveau du Smic à temps complet, et travaillent plus souvent à temps partiel que les autres jeunes.

Bien qu'elles soient plus diplômées, les jeunes femmes conservent des salaires inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. Les jeunes hommes ont des salaires médians supérieurs de 10 %

6. Salaire mensuel net médian des actifs selon le diplôme

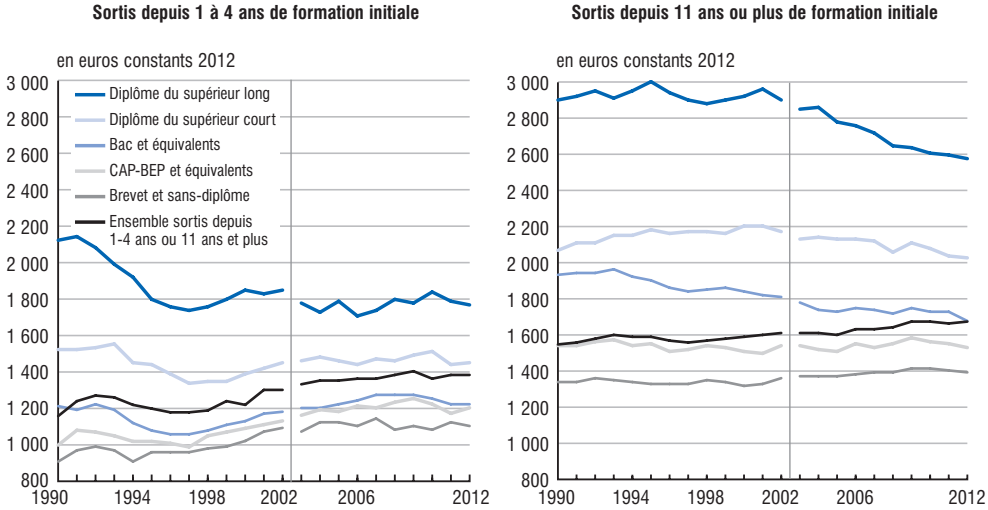

Champ : France métropolitaine.
Lecture : en 2012, le salaire net médian des diplômés du supérieur long sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans s'élève à 1 770 euros.
Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a une rupture de série à partir de 2003.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

à celui des jeunes femmes, tous temps de travail confondus. À temps complet, les jeunes hommes perçoivent encore des salaires supérieurs de 4 % à celui des jeunes femmes.

Des parcours d'insertion impactés par la crise, surtout pour les moins diplômés

Pendant l'année 2009, cinq ans après la fin des études de la génération 2004, la conjoncture économique se dégrade, ce qui affecte principalement les jeunes sortis sans diplôme du système éducatif. Le taux de chômage des jeunes sortis sans diplôme en 2004 recommence à augmenter en 2009 (*figure 7*). Les jeunes diplômés du supérieur sont relativement épargnés par cette hausse du chômage. À l'automne 2011, sept ans après la fin des études, plus de huit jeunes sur dix ont un emploi. Les jeunes non diplômés continuent de connaître des difficultés. Seuls 67 % ont un emploi et, parmi ceux qui sont sur le marché du travail, 26 % sont au chômage. Les diplômés de l'enseignement secondaire poursuivent leur carrière de manière plus favorable. Leur trajectoire entre 2007 et 2011 se caractérise par la montée de l'emploi à durée indéterminée. 83 % des diplômés du secondaire ont un emploi, sept ans après la fin des études et 82 % des emplois occupés sont à durée indéterminée. Toutefois, 12 % des diplômés du secondaire présents sur le marché du travail sont encore au chômage sept ans après la fin des études. Quant aux diplômés du supérieur, 93 % travaillent en 2011, sept ans après leur sortie de formation initiale. Parmi ces diplômés, seuls 4 % des actifs sont au chômage.

7. Situation des jeunes sur le marché de travail mois par mois depuis leur sortie de formation initiale en 2004

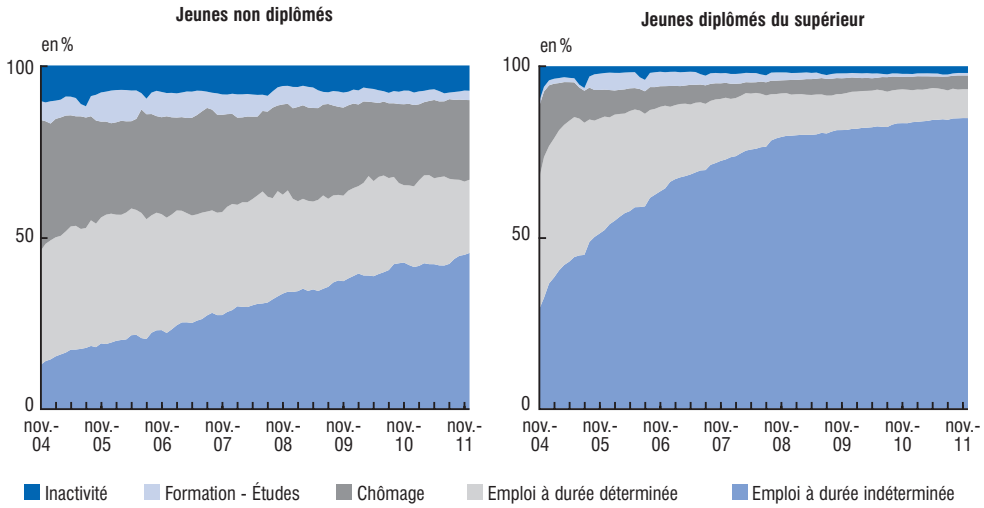

Champ : France métropolitaine.
Source : Céreq, enquête 2011 auprès de la « Génération 2004 ».

Chez les jeunes sortis du système éducatif en 2004, ceux dont les parents sont nés hors de l'Union européenne (UE) ont des difficultés à s'insérer pendant leurs trois premières années de vie active. Ces difficultés perdurent sept ans après la fin de leurs études. Fin 2011, le taux de chômage des jeunes dont les deux parents sont nés hors de l'Union européenne est de 24 % contre 9 % pour les jeunes dont les deux parents sont nés en France.

Ces écarts de taux de chômage reflètent en partie les écarts de niveau de diplôme. Ils se maintiennent pour les jeunes sortis sans diplôme. En 2011, parmi les jeunes sans diplôme sortis de formation initiale en 2004, ceux qui sont issus de l'immigration non européenne ont un taux de chômage de 40 % contre 23 % pour les jeunes dont les deux parents sont nés en France. Les écarts diminuent lorsque le niveau de formation augmente. Après sept ans de vie active, les taux de chômage des diplômés du supérieur long tendent à se rapprocher, tout en restant légèrement plus élevés pour les jeunes issus de l'immigration non européenne (6 %, contre 4 % pour les jeunes dont les deux parents son nés en France).

La spécialité de formation et la région de résidence influent aussi sur les débuts de carrière

Le devenir professionnel des jeunes est lié à leur niveau de formation mais il dépend beaucoup aussi de leur domaine d'études. À niveau de formation équivalent, les spécialités de la production conduisent plus souvent à l'emploi, de même que les formations supérieures en sciences exactes ou en informatique. Ainsi, les bacheliers professionnels de la production ont des taux de chômage situés entre 8 et 12 % en moyenne en début de carrière (taux de chômage moyen au cours des dix premières années de vie active des jeunes interrogés entre 2008 et 2012). Malgré leur moindre niveau de diplôme, ces bacheliers ont un taux de chômage inférieur à celui des titulaires de master en sociologie et arts (autour de 15 %). Les bacheliers professionnels en commerce-vente ont pour leur part un taux de chômage de 19 %, proche de celui des titulaires de CAP-BEP de la production, dont le niveau de diplôme est pourtant plus faible.

La région de résidence joue également un rôle important en matière d'insertion, le devenir des débutants étant corrélé à la situation locale du marché du travail. Ainsi en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à La Réunion, près de la moitié des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans sont au chômage en 2010 (taux de chômage au sens du recensement). C'est dans ces départements que le taux de chômage de l'ensemble des actifs est le plus élevé en France. En métropole, c'est aussi dans les régions où le taux de chômage global est élevé que celui des jeunes est le plus haut (Nord - Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon, notamment). La qualification des emplois occupés par les jeunes varie également selon la région de résidence. En Corse, seuls 25 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans occupent une profession intermédiaire ou un poste de cadre en 2010 (*figure 8*). L'Île-de-France se distingue sur ce point : les jeunes y sont plus diplômés qu'ailleurs (46 % de diplômés du supérieur) et ont des emplois nettement plus qualifiés (52 % ont un emploi de cadre ou une profession intermédiaire).

8. Part des cadres et des professions intermédiaires parmi les actifs occupés âgés de 15 à 29 ans

France entière : 37,1 %

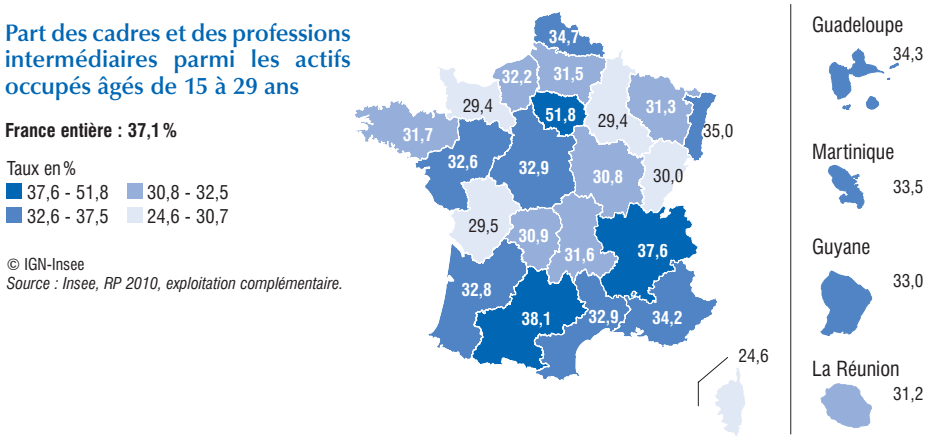

© IGN-Insee
Source : Insee, RP 2010, exploitation complémentaire.

La formation continue peut constituer une seconde chance après une scolarité difficile mais son accès demeure inégalitaire

Toutes formations confondues, 51 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ont participé à une formation au cours des douze derniers mois, selon l'enquête sur la Formation des adultes réalisée en 2012. Dans cette classe d'âge, les femmes se forment autant que les hommes. Plus de sept formations sur dix sont suivies dans un but professionnel. Les adultes se forment moins lorsque leur âge augmente. En 2012, 61 % des 25-34 ans ont accédé à la formation au cours des douze derniers mois contre 33 % des 55-64 ans.

Toutes formations confondues, toujours, les demandeurs d'emploi accèdent moins souvent à la formation (39 %) que les actifs en emploi (58 %). Ils expriment des réticences plus importantes vis à vis de la formation et y accèdent dans des délais relativement longs. Pourtant, si leur formation est bien ciblée, elle a un effet favorable sur leur retour à l'emploi (voir *dossier* « Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer » de cet ouvrage). Au cours de l'année 2011, en France, 566 000 demandeurs d'emploi sont entrés en formation, 90 % des stagiaires étant rémunérés. Les régions constituent le principal financeur des formations destinées aux demandeurs d'emploi. La moitié des stages qu'elles financent sont consacrés aux chômeurs de moins de 26 ans.

Parmi les adultes ayant un emploi, les cadres, les techniciens et les diplômés du supérieur accèdent plus souvent à la formation que le personnel moins qualifié. 68 % des cadres interrogés en 2012 ont ainsi accédé à la formation au cours des douze derniers mois (formation non diplômante pour raisons professionnelles, *figure 9*). Seuls 43 % des employés et 36 % des ouvriers y ont accédé. Corrélativement, parmi les adultes en emploi, les deux tiers des diplômés du supérieur long accèdent à la formation professionnelle contre le quart seulement des non diplômés. Les salariés (51 %) se forment plus que les non salariés (33 %).

9. Part des actifs en emploi ayant accédé à une formation non diplômante pour raisons professionnelles au cours des douze derniers mois

en %

Diplôme	
Diplôme de niveau supérieur à bac+2	66,6
Diplôme de niveau bac+2	61,3
Bac, brevet professionnel ou équivalent	51,6
CAP, BEP et équivalent	43,2
BEPC, DNB, brevet des collèges	39,0
Aucun diplôme	25,6
Catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs exploitants	32,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	24,6
Cadres et professions intellectuelles	68,3
Professions Intermédiaires	61,3
Employés	42,6
Ouvriers	36,2
Ensemble actifs en emploi	**49,1**

Champ : France métropolitaine, actifs en emploi âgés de 25 à 64 ans.
Source : Insee, enquête sur la Formation des adultes 2012.

Les entreprises restent le principal financeur de la formation professionnelle continue des salariés. Les entreprises ayant au moins dix salariés ont une obligation légale de financer ce type de formation. Elles dépassent en moyenne largement leur obligation dans ce domaine. Les entreprises de 10 salariés ou plus ont consacré globalement 2,8 % de leur masse salariale au financement de la formation continue en 2011 alors que leur obligation de financement concerne moins de 1,6 % de leur masse salariale. Une part croissante des salariés accèdent à la formation

financée par les entreprises, cette part atteignant 43 % en 2011, mais la durée moyenne des formations diminue. De ce fait, le nombre moyen d'heures de formation par salarié a peu évolué depuis les années 1970 ; il s'établit à 12,5 heures par salarié en 2011. L'accès des salariés à la formation est plus fréquent dans les grandes entreprises. Dans les entreprises ayant entre 10 et 19 salariés, 15 % du personnel a accédé à la formation continue en 2011 contre 59 % dans les entreprises de 2000 salariés ou plus. Le nombre d'heures de formation moyen par stagiaire est également plus élevé dans les grandes entreprises.

La formation continue n'est pas souvent diplômante. Elle est néanmoins à l'origine de 121 000 diplômes en 2011. Le nombre de diplômes délivrés en formation continue est stable depuis 2004. Ces diplômes sont de niveau plutôt élevé puisque 70 % relèvent de l'enseignement supérieur. La validation des acquis de l'expérience (VAE) concerne plutôt, en revanche, les diplômes du secondaire. Les candidats à la VAE visent principalement ce niveau de diplôme (70 %), la moitié cherchant à valider un diplôme de niveau CAP-BEP. Le nombre de diplômes obtenus grâce à la VAE évolue peu depuis 2007, oscillant entre 28 000 et 32 000, alors que ce dispositif s'était rapidement développé après sa création, entre 2003 et 2005.

Si le nombre de diplômes délivrés en formation continue évolue peu depuis le milieu des années 2000, ces diplômes concernent toutefois une partie non négligeable des adultes. 11 % de la population âgée de 30 à 69 ans en 2011 a ainsi décroché son plus haut diplôme grâce à la formation continue. ■